



RÉSOLUTION D'ACTUALITÉ DU CONSEIL NATIONAL FÉDÉRAL DE LA FEETS-FO DES 24 ET 25 JUIN 2024

Le CNF condamne la poursuite des conflits, où qu'ils soient, où les populations sont massacrées pour des motifs terroristes, impérialistes, expansionnistes et économiques.

Une internationale réactionnaire étend son influence sur le monde et organise une montée des tensions identitaires et communautaires partout. Les discours autoritaires, liberticides, racistes, xénophobes et misogynes progressent dans tous les milieux.

IL Y A 130 ANS ÉTAIT CRÉÉE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Le CNF affirme qu'il est du devoir de l'organisation syndicale de défendre, hier comme aujourd'hui, en toutes circonstances, les principes qui fondent son existence : l'égalité entre les individus, la liberté et la solidarité entre tous les travailleurs. Transiger avec ces principes par peur ou opportunisme serait trahir le syndicalisme libre et indépendant au profit du corporatisme et d'une institutionnalisation complice.

Le CNF rappelle que dans tous les régimes anti-démocratiques ou à tendance autoritaire, les militants des organisations syndicales font l'objet de vives répressions car elles demeurent l'un des derniers remparts démocratiques de résistance.

Pour le CNF, le gouvernement français, avec le soutien du patronat, exploite le chaos mondial comme une nouvelle opportunité d'attaquer notre édifice social, constitué de notre protection sociale et de nos services publics. Après la crise Covid et la crise inflationniste, le gouvernement utilise l'horizon de la guerre pour justifier la destruction de nos acquis. Le CNF condamne et s'oppose fermement à ces basses manoeuvres.

IL Y A 120 ANS ÉTAIT ADOPTÉE LA LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ETAT

Le CNF s'oppose à toute union sacrée par principe et affirme qu'en ces temps imprévisibles, la seule certitude de l'organisation syndicale est la défense des

intérêts matériels et moraux des travailleurs qu'elle représente.

Pour assurer cette oeuvre en toutes circonstances, l'organisation syndicale doit assurer son indépendance envers toutes chapelles, qu'elles soient religieuses, politiques ou philosophiques et demeurer seule maître de son cahier et agenda revendicatifs.

Le CNF rappelle que si nul ne peut introduire dans le syndicat les opinions et croyances qu'il professe au dehors, nul ne doit être à l'inverse persécuté ou discriminé pour ces dernières, notamment sur le lieu de travail.

En période de tensions identitaires attisées par opportunisme politique, le CNF rappelle son attachement aux principes de laïcité et d'universalisme républicain, et dénonce ceux qui les instrumentalisent à des fins de luttes civilisationnelles.

Pour le CNF, ce sont l'Etat et les services publics républicains neutres et étrangers à toute croyance, qui garantissent et permettent l'intégration de chaque individu à la collectivité nationale. Remettre en cause les services publics, c'est inciter chacun à chercher du soutien auprès d'organisation opportunistes et sectaires.

Bouc-émissaire des réactionnaires démagogues, la fonction publique fait l'objet de menaces outrancières et irresponsables. Le CNF condamne la multiplication de propos et propositions « trumpo-miléistes » dans le débat national qui mettent les agents publics physiquement en danger et remettent en cause l'édifice républicain aussi bien en Hexagone qu'en outre-mer.

IL Y A 80 ANS ÉTAIT CRÉÉE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le CNF rappelle que la Sécurité Sociale n'est pas une dépense publique mais le salaire différé des travailleurs. Le CNF s'oppose à tout étatisation de la Sécurité Sociale par le transfert des cotisations patronales vers du financement public, notamment par l'introduction d'une TVA sociale.

De ce fait, le CNF dénonce les politiques d'exonération de cotisations et d'allégements fiscaux dont profitent depuis des années les entreprises et les plus riches sans conditions ni aucun résultat probant sur l'emploi.

Le CNF condamne les budgets austéritaires 2025 de l'Etat et de la Sécurité Sociale et ceux qui se préparent pour 2026. Une telle logique pénalise systématiquement les travailleurs sans résorber les déficits, comme nous avons pu le constater en Grèce.

Le CNF refuse que les salariés et les services publics paient les conséquences de choix politiques et revendique le rétablissement des cotisations et contributions patronales -et salariales- en rupture avec la logique libérale qui consiste à baisser les recettes puis réduire les droits.

Le CNF exige l'abrogation des récentes mesures d'économies comme les trois jours de carence et l'abaissement du taux d'indemnisation des arrêts malades, aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Le CNF estime de surcroit que la réduction des droits et l'écart croissant entre taux de contribution et d'indemnisation, aussi bien de l'assurance maladie que chômage et retraite, a pour objectif final d'inciter les salariés et agents qui le peuvent à se tourner vers des solutions privées par capitalisation et ainsi détruire le principe de solidarité au fondement de notre protection sociale collective.

Par conséquent, le CNF continue de revendiquer l'abrogation des dernières réformes des retraites ainsi que celle de l'assurance chômage qui introduit des droits dégressifs.

Le CNF condamne la récente loi concernant les bénéficiaires du RSA, contraints de faire des travaux d'intérêt général sans salaire, alors même qu'ils sont privés d'emploi.

Le CNF appelle à la régularisation des travailleurs sans papiers exploités et à leur intégration sans restrictions de droits aux régimes de protection sociale.

Le CNF dénonce et condamne fermement le détournement des fonds de la formation professionnelle utilisés comme une simple variable d'économie pour les employeurs. Cette pratique permet de bénéficier d'exonérations de cotisations tout en maintenant dans la précarité des salariés pourtant déjà formés et/ou diplômés, transformés en viviers de main d'œuvre corvéables et sous-payés.

Le CNF s'oppose à toute remise en cause de la loi de réduction du temps de travail. Le CNF rappelle que les 35 heures ont été largement financées par les salariés au fil des ans par la modération salariale qu'ils ont subie et la baisse de droits sociaux provoquée par les exonérations de cotisations patronales consenties aux employeurs.

AGIR ET NE PAS SUBIR

Dans ce contexte particulièrement menaçant pour nos droits et nos libertés, où les crises et les guerres s'enchaînent à une fréquence inquiétante, le CNF rappelle que la crise climatique n'a pas disparu et qu'elle s'accentue année après année. Le recul des ambitions internationales éloigne la perspective d'une meilleure protection des ressources naturelles et d'une limitation des pollutions.

Dans la cacophonie d'efforts de guerre et de conflits commerciaux, la compétitivité économique est redevenue le maître étalon décomplexé de toute décision politique. Les normes sociales et environnementales protectrices, essentielles pour nos conditions de vie et de santé, sont de nouveau considérées comme des freins économiques.

Le CNF estime qu'espérer un gain social d'un recul des normes environnementales, notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des transports, serait se fourvoyer.

Le CNF continue au contraire de revendiquer les moyens nécessaires à la transition écologique, dans une logique de développement durable : social et environnemental doivent aller de pair contre les intérêts capitalistes et non s'opposer.

Cette logique sera déterminante face aux bouleversements et menaces induites par les développements de l'Intelligence Artificielle.

Pour mener tous ces combats, le CNF appelle tous les syndicats de la fédération à poursuivre leurs efforts de développement. En tant qu'organisation de combat et de défense, le syndicat est et sera un acteur majeur de la lutte sociale et environnementale.

Le CNF donne mandat au secrétariat fédéral pour engager toutes les actions nécessaires pour faire aboutir ses légitimes revendications, y compris par la grève.

Adoptée à l'unanimité

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



contact@feetsfo.fr



www.feetsfo.fr



01 44 83 86 20

